

Grégoire de Tours et la géographie du sacré

Luce Pietri

Citer ce document / Cite this document :

Pietri Luce. Grégoire de Tours et la géographie du sacré. In: Grégoire de Tours et l'espace gaulois. Actes du congrès international (Tours, 3-5 novembre 1994) Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1997. pp. 111-114. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 13);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_1997_act_13_1_1004

Fichier pdf généré le 02/04/2018

Grégoire de Tours et la géographie du sacré

Luce Pietri*

Dans l'espace que décrit Grégoire de Tours, la sainteté a ses lieux propres qui dessinent une géographie sacrée. Comme nombre d'écrivains chrétiens avant lui (Sulpice Sévère, Paulin de Nole, Prudence, Paulin de Périgueux...), l'évêque de Tours conçoit l'existence d'un schéma directeur établi de toute éternité par Dieu qui, dans sa providence, a réparti harmonieusement les saints dans tout l'univers¹. Dans cette planification, la Gaule (qui retient tout particulièrement son attention) n'a pas été oubliée puisque Dieu lui a "envoyé" (*misit*) Martin², qui a été plus spécialement "donné" (*a Deo donatus*) comme patron à la cité de Tours³, de même que Julien avait été "donné" (*datus*) à la cité arverne⁴ ou Metrias "concedé" (*concessus*) à celle d'Aix⁵. Sur ce canevas premier, le décalquant mais aussi l'étoffant grâce notamment à la diffusion des reliques, les fidèles ont établi, après la disparition des saints, une géographie culturelle en élevant des basiliques ou des oratoires pour commémorer la mémoire de ces derniers⁶, leur rendre les honneurs qui leur sont dus et obtenir en échange protection et interventions posthumes.

Les centres majeurs de cette géographie du sacré sont les tombeaux des saints et les édifices construits pour protéger et magnifier ces derniers : Grégoire les désigne d'une expression déjà anciennement attestée dans l'épigraphie et la littérature de l'Occident : *loca sanctorum*, "les lieux des saints"⁷. Mais on rencontre aussi sous sa plume une autre formule – jusque-là essentiellement appliquée aux Lieux Saints par excellence, ceux de la Palestine – celle de *loca sancta*⁸. Or il ne s'agit pas là d'une simple variante stylistique. On constate en effet que

* Professeur, Université de Paris IV-Sorbonne, 1, rue Victor Cousin, 75230 PARIS CEDEX 05.

1. Sur le développement de ce thème, L. PIETRI, "Loca sancta" : la géographie de la sainteté dans l'hagiographie gauloise (IV^e-VI^e s.), dans *Atti del Convegno di studio l'Aquila - Roma (Luoghi sacri e spazi della santità)*, L'Aquila-Roma (octobre 1987), 1990, p. 23-35.

2. *Virt. Mart.*, *Prol.*

3. *Hist.* I, 48.

4. *Virt. Iul.* 1.

5. *Glor. Conf.* 70.

6. Ce sont les *loca basilicarum sanctorum*, *V. Patr.* VI, 4, ou les *basilicae sanctorum*, *V. Patr.* VII, 5 ; XVI, 2 ; XVII, 4.

7. *Hist.* VIII ; *Glor. Mart.* 33 ; *Glor. Conf.* 58 ; 85.

8. *Hist.* VII 18 ; IX, 6 ; *Glor. Mart.* 105 ; *Virt. Mart.* I, 4 ; *V. Patr.* VI, 7 ; *Glor. Conf.* 58 ; 61 ; 72 ; 91.

l'expression *loca sancta* a une acception beaucoup plus large : elle désigne non seulement l'endroit où repose la dépouille mortelle d'un bienheureux (ou, à défaut, ses reliques), mais aussi tous les lieux que celui-ci a, de son vivant, en quelque sorte sacralisés par sa présence : ceux où il a habité, exercé ses fonctions, accompli des miracles, ceux où il est mort sous le coup des persécuteurs ou au terme d'une pieuse existence. Ainsi, dans la *civitas Turonum*, sont qualifiés de *loca sancta*, au même titre que la basilique funéraire du *suburbium*, le monastère de Marmoutier, séjour habituel de Martin, l'*ecclesia* où il a manifesté à diverses reprises sa *virtus* miraculeuse, un oratoire rural où il a prié, l'église de Candès " d'où il émigra vers le ciel " ⁹. Car tous ces endroits ont été, selon une autre expression de Grégoire, des *habitacula* ¹⁰ de son saint prédécesseur. Evoquant la visite de l'abbé limousin Aredius à Marmoutier, l'historien donne en exemple la vénération manifestée par celui-ci pour les lieux " que le saint a foulés en priant ou sanctifiés en chantant, ceux où il a procuré le sommeil à son corps fatigué ou la nourriture à ses forces défaillantes " ¹¹. En somme *locus* qui, déterminé par le substantif *sancti*, s'inscrit dans un contexte étroitement funéraire, retrouve, associé à l'adjectif *sanctus*, son sens premier, plus neutre, de lieu. L'expression s'adapte parfaitement au dessein de Grégoire de décrire, dans chacun des sites où Dieu a établi un martyr ou un confesseur, le détail d'une topographie sainte, celle dessinée par la vie et la mort du bienheureux.

Par ailleurs, la substitution de l'adjectif qualificatif au substantif génitif apparaît chargée d'une autre signification, plus importante encore : l'accent ne porte plus pour l'essentiel sur le saint vénéré dans le *locus*, mais sur le lieu lui-même, directement crédité du caractère de la sainteté. Cette formulation implique un transfert de la sacralité du personnage au *locus*, au point que ce dernier terme, lorsque le contexte ne présente pas d'ambiguïté, est parfois employé seul, sans déterminatif, avec le sens de " lieu saint " ¹². Ce transfert de la sainteté est bien réel pour Grégoire, puisqu'il se traduit par un transfert de la *virtus* du saint personnage au lieu qui devient lui-même miraculeux, générateur du miracle. On le sait, Grégoire et ses contemporains se représentent le pouvoir surnaturel qu'est la *virtus* comme une sorte de fluide invisible qui émane d'un saint vivant ou défunt et imprègne par contact tout ce qui l'entoure. Les tombeaux des bienheureux et, par extension, leurs basiliques funéraires — les œuvres de Grégoire en donnent de multiples exemples — sont par excellence les hauts lieux du miracle parce qu'ils recèlent la plus précieuse des reliques, le corps du saint qui infuse en permanence la pierre tombale et tout le voisinage. Mais, en l'absence de tout reste, de tout vestige matériel, les endroits où, de son vivant, un saint a séjourné, voire seulement passé, ont retenu (*retenere*) ¹³ quelque chose de sa *virtus* et sont, pour cette raison, eux aussi propices aux miracles. Tout se passe dans ce cas comme si s'était opérée une sorte d'osmose entre le bienheureux et le milieu où il a vécu. C'est ce qu'expriment à leur manière les habitants du village de *Lipidiaco*, lorsqu'ils revendiquent le droit de conserver le corps de l'ascète Lupicin : " c'est notre terre qui l'a nourri ; il a bu l'eau de notre rivière ; son corps nous appartient ". Ils n'obtiennent pas gain de cause puisqu'une matrone du voisinage réussit à enlever la dépouille sainte pour la déposer dans l'église de Trézelle. Il n'importe : *Lipidiaco* aussi bien que Trézelle, *uterque locus* écrit Grégoire, se révèlent ensuite lieux saints par les miracles qui s'y produisent ¹⁴.

9. *Virt. Mart.* II, 19. Sur les lieux saints martiniens, L. PIETRI, *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle : naissance d'une cité chrétienne*, Rome, 1983, p. 570-572.

10. *V. Patr.* XVII, 4.

11. *Vita Mart.* II, 39.

12. Par exemple, *Virt. Mart.* II, 39 ; *Glor. Conf.* 8 ; 21...

13. *Glor. Conf.* 21.

Cette conception d'une sainteté "topique" explique le caractère particulier des ouvrages hagiographiques composés par Grégoire. L'évêque de Tours ne s'est guère fait le biographe des saints qu'il vénérât, si ce n'est dans la *Vita Patrum* ; il présente d'ailleurs cet ouvrage, dans la préface, comme une exception au programme qu'il s'est fixé : "j'avais résolu d'écrire seulement ce qui s'est accompli divinement sur le tombeau des bienheureux martyrs et confesseurs, mais comme j'ai trouvé récemment certaines choses sur ces hommes que le mérite de leur bienheureuse conversion a élevés jusqu'au ciel [...], j'ai pensé que leur genre de vie [...] pourrait être un sujet d'édification pour l'Eglise"¹⁵. Les autres recueils hagiographiques (et cela vaut même partiellement pour certaines des notices dans le recueil *Vita Patrum*) sont consacrés essentiellement aux miracles posthumes accomplis par les saints. L'évocation de la vie du saint se réduit à un seul chapitre dans les quatre livres du *De virtutibus sancti Martini* aussi bien que dans le livre *De virtutibus sancti Iuliani* et à une brève mention en tête de chacune des notices composant le *De gloria martyrum* et le *De gloria confessorum*. Tous ces ouvrages appartiennent à l'autre genre hagiographique que constituent, à côté des *Vitae* ou *Historiae passionis*, les recueils de *Miracula*. Mais ils se distinguent de ces derniers par le classement topographique adopté. Certes, les miracles posthumes de Martin sont relatés année par année ; mais, à l'intérieur de chaque cycle liturgique, ils sont regroupés en fonction du lieu où ils sont advenus : ainsi y trouve-t-on des séquences de chapitres consacrés à Candes¹⁶. De façon plus nette encore, le *De virtutibus sancti Iuliani* présente d'abord les interventions du martyr en divers lieux de la cité arverne, puis celles ayant pour cadre d'autres régions de la Gaule où sont conservées ses reliques. Quant aux deux grands recueils de *Miracula*, ils entraînent le lecteur dans une tournée des lieux saints. Le *De gloria martyrum*, dans un dessein universel, le conduit successivement en Orient, Italie, Gaule, Espagne, Afrique, avant un retour en Orient ; le *De gloria confessorum*, d'inspiration plus spécifiquement gauloise, le fait circuler à travers de nombreuses cités de la Gaule.

C'est donc moins à l'histoire des saints qu'à la géographie de la sainteté que s'attache Grégoire. Son originalité apparaît encore mieux si l'on compare ses œuvres à celles de son contemporain et homonyme le pape Grégoire : les *Dialogues* et, pour partie, les *Homélies sur l'Evangile*. Comme Grégoire de Tours pour la Gaule, le pape a le désir de montrer que l'Italie a produit anciennement et même plus récemment de nombreux saints¹⁷. Mais il s'en tient à relater la vie et la mort de ces derniers et ne s'intéresse qu'exceptionnellement à leur *virtus* posthume ; la notion de lieu sanctifié par leur présence, qui affleure une fois à propos de Subiaco¹⁸, lui est presque totalement étrangère.

Comment expliquer une différence aussi radicale de points de vue ? On peut sans doute invoquer d'abord des conditions propres au passé de la Gaule. Grégoire, en de nombreux cas, manquait des informations historiques nécessaires pour écrire la biographie des saints gaulois. Ses récits présentent à plusieurs reprises des martyrs et confesseurs inventés à la suite d'un songe indiquant le lieu de leur sépulture, alors que leur existence n'avait laissé qu'un souvenir vague ou même avait été totalement oubliée. Ce sont les miracles advenus sur le tombeau qui

14. *V. Patr.* XIII, 3.

15. *V. Patr.*, *Prol.*

16. Sur cette composition du *De Virt. Mart.*, J. SCHLICK, *Composition et chronologie du De Virtutibus s. Martini* de Grégoire de Tours, *TU 92, Studia Patristica*, VII, p. 278-286 ; L. PIETRI, *La ville de Tours...*, p. 535-542.

17. Voir Grégoire le Grand, *Dial.* I, *Prol.*, 7-8, *SC* 260, p. 14.

18. *Id.*, *Dial.* II, 38, 1, *ibid.*, p. 246.

apportent, confirmant la révélation, les preuves de la sainteté¹⁹. Là où l'histoire fait souvent défaut en Gaule pour commémorer les saints, la géographie les révèle.

D'autre part, Grégoire poursuit, en rédigeant ses ouvrages hagiographiques, des objectifs beaucoup plus pragmatiques que son homonyme romain. Il veut enseigner aux fidèles les lieux où aller faire leurs dévotions (il donne souvent en exemple de pieux personnages dans cet exercice : *loca sancta circuire*)²⁰ et, plus encore, les endroits où ils pourront, sans entreprendre de trop longs déplacements²¹, retrouver miraculeusement la santé. Les opuscules des *Miracula* sont donc avant tout des *guides* permettant de connaître la géographie et, localement, la topographie de la sainteté et du miracle. Avec ces ouvrages, Grégoire donne de l'essor, dans la littérature de la sainteté, à un genre particulier, l'"hagiographie".

19. Ainsi dans le cas de Bénigne à Dijon (*Glor. Mart.* 50), d'Eutrope à Saintes (*ibid.* 55), d'Amarand à Albi (*ibid.* 56), de Patrocle à Troyes (*ibid.* 63) ou d'Ursinus à Bourges (*Glor. Conf.* 79).

20. *Hist.* VII, 18 ; VIII, 2 ; IX, 6 ; *Glor. Mart.* 33 ; 80 ; 105 ; *Virt. Mart.* I, 4 ; II, 39 ; *V. Patr.* VI, 4 et 7 ; VII, 5 ; XVI, 2 ; XVII, 4 ; *Glor. Conf.* 58 ; 61 ; 72, p. 341 ; 87 *add.* ; 91.

21. *Virt. Iul.* 47.